

7^{èmes} Rencontres neuvilloises de la photographie et des arts numériques

Règlement

Article 1 L'association Les Arts en Haut-Poitou organise les 7^{èmes} Rencontres Neuvilloises de la photographie et des arts numériques les 20 et 21 octobre 2018.

Article 2 Le lieu du concours est à l'espace Jean Dousset de Neuville de Poitou, rue de la jeunesse.

Article 3 Techniques admises : photographies, arts numériques (création numérique aléatoire assistée par ordinateur, photographisme, imagerie numérique,...).

Article 4 Pour l'exposition, chaque artiste dispose de **six façades de grilles de 1m de large sur 2m de haut** ; il pourra y accrocher ses œuvres, de format libre mais homogène par exposant, **avec un maximum de 12 œuvres**. Possibilité de prendre moins de grilles.

Article 5 Les œuvres doivent être munies d'un système d'accrochage pour être exposées.

Article 6 Déroulement de la manifestation

- installation des œuvres : le vendredi 19 de 16h à 21h et samedi 20 octobre de 8h à 10h
- exposition : le samedi 20 de 10h à 19h et le dimanche 21 octobre de 10h à 18h
- vernissage : le samedi 20 octobre à 11h30
- remise des prix : le dimanche 21 octobre à 18h suivie du décrochage.

Article 7 Le droit d'exposition est d'être à jour de la cotisation d'adhérent pour l'année 2018.

Article 8 Il est demandé à chacun de participer à l'accrochage et au décrochage, et d'assurer un temps de présence pendant le déroulement du salon, ainsi que de participer au rangement en fin de manifestation.

Article 9 L'association décline toute responsabilité en cas de perte, vol, incendie, dégradation, y compris pendant le transport. Il appartient aux artistes, s'ils le souhaitent, de faire assurer personnellement leurs œuvres.

Article 10 Des prix seront décernés :

Un prix pour le concours (par vote du public), un prix de la municipalité, un prix du jury. D'autres prix seront mis en place en fonction des dons des sponsors.

Les vainqueurs du prix du jury et du prix du public des 6^{èmes} rencontres sont déclarés hors concours respectivement pour ces catégories.

Les lots sont constitués de bons d'achat auprès des sponsors de la manifestation.

Article 11 Le fait de poser sa candidature pour participer à cette exposition entraîne l'acceptation sans réserve des clauses du présent règlement.

Date :/..../2018

Signature

Pour toute information complémentaire, contacter :

arts86neuvilloise@gmail.com ☎ 06 51 62 49 03

dabadie.benoit@free.fr ☎ 06 60 70 30 42

Association « Les Arts en Haut-Poitou »

www.lesartsenhautpoitou.fr

Hôtel de Ville Place Joffre 86170 Neuville de Poitou